

LES ENFANTS HANDICAPÉS

EDITO...

"Les plus pauvres parmi les plus pauvres" nous écrit Dominique Lemay. Objets de dérisions, souffre douleurs, victimes d'abus sexuels ou des sévices de pervers, rejetés par leur famille, ils se traînent sur une jambe ou boitent comme ils peuvent. À part les mendiants qui font de leur misère un fonds de commerce, ils cherchent surtout à se faire oublier pour échapper à ceux qui les persécutent. Très peu survivent longtemps dans cette jungle cruelle qu'est la rue, où l'on ne conserve les sous gagnés qu'en se battant, où l'on ne trouve sa nourriture qu'en arrivant le premier, où l'on n'échappe que par la fuite aux rafles de la police.

Ne peut-on rien faire pour eux ? Voici quelques témoignages de certains d'entre vous qui prouvent le contraire.

Martine BERGE

• VIRLANIE – Manille, Philippines

"Le programme pour les handicapés mentaux, dits "enfants spéciaux", a démarré voici une dizaine d'années. Lors d'une visite à la prison des enfants, un jour de Noël, j'ai vu un petit gamin se faire tabasser par les autres enfants de sa cellule. Il ne se défendait pas. Il était handicapé, autiste profond. Ce jour-là, j'ai pris conscience de la détresse et des abus que subissent ces enfants souvent rejetés et abandonnés. Souvent ils sont également malades.

Au fil du temps, nous en avons accueilli de plus en plus car, pour nous, ils sont les plus pauvres des plus pauvres. À ce jour, une quarantaine d'entre eux vivent au sein de la Fondation. Ils sont autistes, trisomiques, etc. Certains sont des handicapés profonds.

Durant quelques années, ils furent répartis dans les différentes maisons et vivaient avec les autres enfants. Quelques-uns étaient difficiles à gérer en raison de leur profond handicap. Il fallut mettre en

place une équipe spécialisée avec du personnel complémentaire pour leur permettre d'évoluer.

Nous avons alors démarré la Maison Jade qui accueille aujourd'hui une vingtaine d'enfants et de jeunes adultes. Elle vient de déménager en province, à environ 1 heure de Manille, dans une nouvelle construction de 350 m² que nous avons bâtie sur un terrain de 1000 m². Les 22 enfants et jeunes qui y vivent ont plus d'espaces pour les activités extérieures ou intérieures, ils y sont vraiment heureux. Actuellement, une vingtaine d'autres enfants handicapés restent répartis dans les 11 autres maisons de la fondation.

Par ailleurs, avec l'appui de l'association Enfants du Mekong, nous allons ouvrir une nouvelle maison que nous appellerons AIME, pour une vingtaine d'enfants handicapés mentaux qui croupissent actuellement en prison, abusés, humiliés par les autres enfants ou les adultes. Nous accueillons aussi des enfants handicapés mentaux qui nous sont adressés par les

Directions de l'Action Sociale de différentes régions car ces enfants abandonnés, ne sont pas adoptables. Il y a très peu d'institutions aux Philippines qui acceptent de s'occuper d'enfants handicapés mentaux qui viennent de la rue.

Nous avons, au sein de la Fondation, une équipe médicale : un médecin, trois infirmières dont l'une est détachée à la prison. Pour les enfants lourdement handicapés, nous travaillons avec des spécialistes extérieurs et nous avons dans la Fondation des thérapeutes et des éducateurs spécialisés philippins et volontaires. Certains ont été formés à la Fondation, d'autres viennent de l'extérieur.

Nous savons que ces enfants, dont certains deviennent adultes, vont rester avec nous pour toujours. Chacun de ces enfants a une histoire difficile (violences, abus physiques et sexuels) mais même si leur maladie est profonde, nous essayons

de les faire grandir pour qu'ils aient une meilleure image d'eux-mêmes. Quelques uns d'entre eux participent, quand c'est possible, à des petits travaux de la vie de la Fondation contre une petite rémunération, et tous participent aux fêtes organisées au sein de la Fondation. Dans notre quotidien avec ces enfants, nous rencontrons la souffrance, la violence, mais surtout beaucoup de vérité et d'amour. Par cet amour, nous les aidons à s'aimer, à leur faire découvrir combien ils sont uniques et porteurs d'espérance. L'essentiel est que chacun de ces enfants puisse entendre un jour : "Tu es important à mes yeux et je t'aime". Voilà en résumé, notre travail à ce jour..."

Dominique LEMAY, Président Fondateur de Virlanie
Site : www.virlanie.org

• ASMAE - Association Sœur Emmanuelle

Elle soutient en Egypte et à Madagascar des associations locales qui se battent pour que les enfants handicapés soient acceptés et insérés dans leur communauté. Ces enfants et ces jeunes ont besoin d'un suivi personnalisé et spécialisé pour qu'ils puissent être le plus autonomes possibles : apprendre à manger, à s'habiller, à suivre une formation professionnelle ... ASMAE envoie des professionnels sur le terrain pour former le personnel local, et finance le matériel. Par exemple, ASMAE a mené, pendant de nombreuses années, un travail original et patient en faveur des enfants handicapés avec des partenaires égyptiens et libanais :

"Le rôle de notre association a été de trouver et de mettre en œuvre des solutions originales et adaptées à la culture arabe pour alléger les souffrances des enfants et de leurs familles. Dans un pays où l'attitude face à l'enfant handicapé n'a rien de commun avec celle des pays occidentaux, l'introduction de nouvelles méthodes d'appréhension du handicap ne va pas de soi.

La progressivité de la démarche, qui tenait compte de la culture arabe, a été un atout essentiel (...) En 1999, ASMAE, avec l'appui du SETI, association égyptienne, a commencé par envoyer en mission une psychomotricienne arabophone. Celle-ci a sensibilisé pendant deux ans les éducatrices égyptiennes à cette nouvelle approche. .

Cette expérience ayant été concluante, elle a été approfondie par une formation sur place des professionnels égyptiens dans une discipline nouvelle pour eux. Une autre psychomotricienne est

alors venue former trois éducatrices afin qu'elles deviennent spécialistes en motricité. Des cours théoriques, des sessions de mise en pratique, et aussi des discussions continues participent à cette formation.

En 2003, environ 300 enfants handicapés ont été pris en charge. Les séances de rééducation se déroulent en groupe ou individuellement et durent une heure. Les enfants sont répartis par classe, selon leur âge ou leur handicap. Le travail se fait au plus proche des envies et des capacités de l'enfant, par le corps mais aussi sur le facteur psychique jusqu'alors négligé en Egypte. Ces séances ont donc apporté un nouveau type de prise en charge.

Puis la coopération s'est étendue dans la région. Au Liban, pays voisin et de même culture, l'Institut de psychomotricité de Beyrouth, seul institut officiel de formation dans ce domaine au Moyen Orient, s'est également intéressé à ces nouvelles méthodes. En

2004, après avoir procédé à une évaluation, cet Institut a reconnu et validé l'équipe formée en Egypte. Depuis 2005 les responsables du SETI et la coordinatrice d'ASMAE se rendent régulièrement au Liban pour étudier les prochaines collaborations possibles.

Cet exemple de coopération pour l'amélioration du bien-être physique et moral des enfants handicapés

• KROUSAR THMEY – Cambodge

Krousar Thmey, créée en 1991, prend en charge plus de 1 000 enfants et en soutient 3 500 autres au travers de ses 70 centres mis en place dans tout le Cambodge. Leur développement à long terme passe par la participation et la responsabilisation des partenaires locaux.

Aucune structure gouvernementale n'est prévue au Cambodge pour accueillir les enfants handicapés, or ce pays compte 2,2% de personnes handicapées dont 21% sont des enfants. C'est pourquoi, en 1994, Krousar Thmey a décidé de lancer un programme pour les enfants sourds ou aveugles. Elle reste encore la seule à proposer des structures d'éducation pour ces derniers.

Un des programmes, "Soutien à la scolarité", a permis (en 2004-2005) à 2 000 enfants, dont 679 enfants sourds et 189 aveugles de recevoir une éducation adaptée, de qualité et totalement gratuite par la création de 4 écoles pour enfants aveugles et de 4 écoles pour enfants sourds, l'ouverture de 32 classes **intégrées** dans des écoles publiques de provinces pour enfants sourds, et une pour enfants aveugles, la mise en place de 3 ateliers de fabrication de livres en braille.

Krousar Thmey concentre son action sur l'éducation primaire et pré-primaire et sollicite fortement le gouvernement pour qu'il prenne en charge les jeunes des collèges et lycées. Krousar Thmey a lancé une grande campagne de sensibilisation et d'information sur la nécessité de scolariser les enfants handicapés, avec, entre autres, un spectacle itinérant joué par les élèves handicapés.

Krousar Thmey a créé **des écoles spécialisées** totalement dédiées aux enfants sourds ou aveugles et a fabriqué les outils nécessaires, tels que la

et de leur famille illustre la volonté de notre association d'agir à côté de ses partenaires jusqu'à la prise complète par eux-mêmes de leurs projets de développement."

Site : www.asmae.fr

création du code braille en Khmer, l'édition de livres en braille et la fabrication d'outils pédagogiques adaptés.

On fait faire aux **enfants aveugles** l'apprentissage du Braille (lecture et écriture) et par des cours de mobilité et d'orientation, on leur enseigne à se déplacer tout seul dans leur classe, puis dans la cour de l'école. Ils apprennent aussi à se souvenir d'un itinéraire et à se déplacer dans un environnement totalement nouveau à l'aide d'une canne blanche. Une fois la phase d'adaptation terminée, ils vont par demi journée suivre les cours à l'école publique, l'autre moitié se déroulant à Krousar Thmey où ils révisent et approfondissent les cours avec des professeurs spécialisés. Grâce à leurs manuels scolaires traduits en Braille, ils peuvent suivre les leçons comme leurs camarades de classe. Cette immersion au milieu des autres élèves permet une meilleure intégration. Ceci offre l'avantage aux enfants d'évoluer dans un milieu qui leur est adapté : les professeurs sont formés, les enfants logent sur place et sont entourés d'enfants ayant le même handicap qu'eux. De plus, ils peuvent tous suivre à Krousar Thmey des cours de musique, d'anglais, d'informatique ou de tissage s'ils le désirent.

De même pour les **enfants sourds** : une fois l'apprentissage de la langue des signes terminé, ils peuvent communiquer en langue des signes avec les autres et ne sont plus coupés du monde. Ils suivent alors l'enseignement de l'éducation nationale par demi journée. Un traducteur de Krousar Thmey les assiste pendant les cours et leur traduit les passages importants. Ils approfondissent leurs leçons à Krousar Thmey pendant l'autre demi-journée. Ils peuvent également y pratiquer la danse traditionnelle car ils sentent les vibrations de la

musique grâce à un plancher de bois spécialement conçu pour cela et ils dansent face à de grands miroirs pour surveiller leurs mouvements et leur coordination.

Des audioprothésistes viennent deux fois par an pour ausculter et appareiller les enfants de moins de 12 ans. Ces derniers étant de plus en plus nombreux, un programme d'orthophonie a été lancé. Une spécialiste française forme les professeurs les plus motivés de nos écoles à l'éducation auditive qui permet à l'enfant de reconnaître son nom, la sonnerie du téléphone, etc. et à des séances de lecture labiale et d'oralisation.

Les classes intégrées sont réservées aux enfants sourds ou aveugles au sein d'une école publique.

Ceci permet de laisser l'enfant près de chez lui et ne le coupe pas du milieu familial. Le professeur fait partie de l'éducation nationale et reçoit un complément de salaire de la part de Krousar Thmey.

Ce projet a l'immense avantage de ne pas marginaliser les enfants dans des établissements spécialisés mais au contraire de les intégrer à la société dès leur plus jeune âge. Il sensibilise les jeunes générations et les conduit à accepter les handicaps et les différences, ce qui ne peut que faire évoluer les mentalités envers les handicapés. Enfin il coûte beaucoup moins cher que la construction d'une école tout en impliquant davantage le gouvernement .

Site : www.krousar-thmey.org

• ASSOCIATION LEO – Mali

Elle obtenu depuis 1999 que de très jeunes orphelins handicapés soient hébergés dans la pouponnière d'Etat de Bamako. Aucune structure n'existe au Mali pour l'accueil de tels enfants. La pouponnière a accepté de les prendre, mais son infrastructure est insuffisante et elle n'a ni vocation ni compétences pour s'occuper d'handicapés. En contrepartie de cet accueil, l'Association Léo finance les salaires de 8 nourrices, les honoraires d'un psychomotricien, d'un orthophoniste et d'un kinésithérapeute pour prendre soin de la vingtaine d'enfants souffrant de handicaps moteurs ou mentaux ou les deux à la fois. La moitié d'entre eux vont en classe, accompagnés par une nourrice dans une école de la ville qui accepte de les

mêler aux autres élèves. Une demie douzaine de ces petits enfants suit chaque semaine des cours de rééducation par le cheval.

Le grand souci est leur devenir d'adolescents et de futurs jeunes adultes. Où trouveront-ils l'hébergement et l'encadrement ? Avec quel financement ? L'association Léo cherche des partenaires pour réaliser une nouvelle structure qui leur serait destinée.

E-mail : leo-asso@worldonline.fr

Site : www.orphelin-handicape.mali.org

• ASSOCIATION ENFANCE-AVENIR

Basée en France et agissant au Vietnam, elle aide, notamment, des jeunes aveugles qui cherchent à ouvrir une maison de massage. Le don d'une machine à laver le linge a été très bien venu !

E-mail : enfance-avenir@dng.vnn.vn



Des décisions gouvernementales favorables aux enfants mais qui comportent des lacunes

Les droits des enfants progressent ici ou là mais non sans erreurs ou difficultés. Les bonnes intentions ne suffisent pas, elles doivent être accompagnées des mesures qui les rendent applicables.

VIRLANIE aux Philippines nous apprend qu'une nouvelle loi recule l'âge de l'incarcération des enfants de 9 ans à 15 ans. C'est un grand pas en faveur des Droits de l'enfant. Mais que faire des 1 500 détenus de moins de 15 ans qui sont actuellement en prison aux Philippines ? Virlande étudie des solutions pour leur réinsertion avec le Ministère des affaires sociales, l'UNICEF et d'autres associations. Par exemple : la mise en place de formations et d'aides pour les familles qui ont repris leurs enfants libérés, la création d'une maison particulière pour y accueillir les enfants sans famille et les aider à se réintégrer dans la société.

Site : www.virlanie.org

NANBAN en Inde nous apprend qu'à partir du 10 octobre 2006, il est interdit d'employer des enfants de moins de 14 ans, qu'ils soient domestiques chez des particuliers, ou dans des hôtels ou motels, ou serveurs dans les restaurants, les salons de thé ou les boutiques de vente de sandwiches au bord des routes. Cette mesure vise à les protéger d'un travail physique trop pénible, de chocs psychologiques ou d'abus sexuels nuisibles à leur santé physique ou leur équilibre psychique.

Mais il faut savoir qu'en perdant leur emploi, ces enfants ne perdent pas seulement leur salaire mais aussi, la plupart du temps, le gîte et le couvert. Ils sont, en somme, jetés à la rue. Or, ils sont plus de 500 000 à travailler dans ces types d'emploi et aucune mesure n'a été annoncée pour faciliter leur réinsertion.

Nanban suggère que les ONG et les diverses parties prenantes élaborent un plan commun pour une action concertée et coordonnée afin de sauvegarder les droits des enfants concernés par cette mesure. Comment faire un progrès de cette nouvelle interdiction ?

E-mail : james@nanbanindia.org

Site : www.nanbanindia.org

- **ATD QUART MONDE à Pierrelay, France** nous écrit :
"Permettez-nous d'attirer votre attention sur la "**Déclaration de solidarité**" qui vise à amplifier le courant du refus de la misère à travers le monde. Vous trouverez cette déclaration sur le site www.oct17.org/site/-Declaration-de-solidarite-.html et si vous êtes d'accord avec son contenu, vous pouvez bien sûr la signer, soit en ligne www.oct17.org/site/Comptez-sur-moi-aussi.html, soit en la retournant par courrier.
E-mail : forum.permanent@atd-quartmonde.org.
- **COSAME à Paris, France** rappelle que ses missions "Artisans sans frontières" comportent des missions de formation initiale et d'assistance technique pour des enfants ou des jeunes en difficultés. Les missions durent de un mois à un an, à la demande d'ONG basées dans le Sud.
E-mail : cosame@la-guilde.org

- **FONDATION SOLIDARITÉ DES HOMMES à Bukavu en République Démocratique du Congo** a mené une opération d'envergure pour démanteler un réseau de proxénètes. Les arrestations des deux proxénètes les plus connus de la ville, suivies de leur libération presque immédiate, a confirmé la complicité de certaines autorités policières qui parviennent toujours à les faire libérer avant leur jugement. Par son action, la FSH tire une sonnette d'alarme auprès de l'opinion locale et internationale, espérant ainsi conduire à une prise de conscience et à l'adoption de mesures punitives auprès des responsables.
E-mail : fshbkv@hotmail.com
- **FRANCE HAÏTI PARTAGE en Haïti** mène de front plusieurs activités en faveur des jeunes de la rue. Ces derniers sont particulièrement exposés aux violences provoquées par les gangs et les bandes criminelles qui font régner la terreur dans certains quartiers de la capitale. Les centres d'accueil et de formation se trouvent entre les "zones rouges" très dangereuses. Les personnels de l'UNICEF et de l'UNESCO ont reçu l'ordre de ne pas y aller.
35 à 40 jeunes sont logés dans des chambres louées par l'association. Deux éducateurs, dont un est un ancien enfant des rues, assurent une présence et un suivi dans la rue. 10 jeunes suivent une formation professionnelle (ébénisterie, électricité, couture, ferblanterie et ferronnerie). Un centre accueille 70 filles de la rue qui suivent des formations en cosmétologie ou en couture. Les bébés, une vingtaine, sont à la crèche. Des soins médicaux sont offerts (blessures, examens radiologiques et sanguins pour les tuberculoses, les insuffisances rénales ou cardiaques). Une assistance juridique est offerte pour l'établissement de cartes d'identité et en cas d'arrestation ou d'incarcération.
E-mail : assoc.fhp@wanadoo.fr
- **RESO /SIDA à OUAGADOUGOU au Burkina Faso** met sur pied un réseau national de soutien scolaire en faveur des enfants orphelins du Sida. Une sensibilisation des membres de la famille qui ont recueilli les orphelins est en cours. Un projet d'atelier national sur la problématique de la scolarisation des élèves orphelins du Sida est à l'étude pour une réalisation en avril 2007.
E-mail : resosida@yahoo.fr
- **VOIX LIBRES à Genève, Suisse**, vient de terminer la construction d'une école à Potasi en Bolivie, pour les enfants qui travaillent dans les mines. Une nouvelle école-orphelinat est prévue à Choqui, ce qui évitera aux enfants d'avoir à marcher pendant 3 heures pour aller à l'école la plus proche.
E-mail : voixlibres@voixlibres.org
- **Pakistan : banque de développement des enfants (CDB)**
Une banque des enfants travailleurs, principalement ceux qui étaient des enfants exploités, a été créée en août 2004, par l'**Organisation Pakistanaise du Bien Etre Social des Travailleurs Ruraux**. Son but est de renforcer économiquement et socialement les enfants défavorisés. La banque est gérée par les enfants eux-mêmes.
E-mail : farhat2@mul.paknet.com.pk

COMPLAINTE de Jorran

(jeune vivant avec AMAR, à Salvador de Bahia, Brésil)

Nous sommes des gosses de la rue.

Voyons la vie comme elle est.

Je vois des enfants dans les rues qui vendent des bonbons, des gateaux salés, des citrons, du poisson,
qui lavent des voitures et même volent pour survivre.

La nuit, ils n'ont pas de lieu pour dormir, pas de nourriture et surtout pas de paix.

Comme ces enfants, je suis moi aussi à la recherche d'un toit, de nourriture, de travail et surtout de paix.

Pour en arriver où j'en suis j'ai vécu beaucoup de choses: j'ai menti, j'ai volé,
mais après j'ai rendu tout ce que j'avais pris.

J'ai rendu car j'en avais assez de vivre avec des choses

qui appartenait aux autres, de ne pas avoir des choses à moi.

J'en avais assez de voir tant de misère, tant de manque de bonne volonté chez l'être humain, tant d'injustices.

Ça me répugnait de voir dans les bars des gens

qui laissent de la nourriture dans leur assiette "par bonne éducation".

Et "par éducation" laissent les autres avoir faim, car ça aurait été beaucoup leur demander de nous payer un plat.

Nous les regardions rire en mangeant, et quand nous nous approchions,

ils s'arrêtaient de manger, et parfois nous donnaient des restes.

Mais chacun son tour : maintenant nous pouvons manger et sourire,

peut-être pas autant que les autres, mais le pire est passé

et nous ne voulons pas retourner en arrière.

Maintenant nous voulons étudier, être quelqu'un dans la vie,
avoir notre toit, une famille, être acceptés dans la communauté,

comme des personnes, des citoyens dignes,

avec le droit de s'exprimer, le droit d'élire le président.

Ce pays est aussi le nôtre,

nous sommes les enfants des rues, nous en sommes fiers,

nous survivons dans ce monde cruel et misérable.

Si mon pays ne peut m'aider, je continuerai à exister.

Jorran

REPPER

110, avenue du Roule – 92200 NEUILLY-sur-SEINE

Téléfax : 33 (0) 1 47 22 71 73 – E-mail : martineberge@club-internet.fr

Site : www.enfants-des-rues.com ou www.street-children.com